



RAPPORT ANNUEL

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

2023



**BUREAU
DE LA RETRAITE**
de l'Université Laval

Table des matières

Message du président.....	3
Administration du Régime	4
Performance des marchés et du RCRUL en 2023.....	6
Renseignements sur les gestionnaires de fonds	9
Investissement responsable et durable	10
Options de placement	12
Données démographiques.....	14
Données financières	17
Structure de gouvernance	19
Des services pour vous!	21
Annexe - L'équipe du Bureau de la retraite	24

L'année en quelques chiffres

	Actif	Rendement net 2023
Fonds croissance	127,2 M\$	8,2 %
Fonds conservateur	46,4 M\$	7,4 %

174,2 M\$

Actif net du Régime¹

> Variation 2023 : +16,1 MS

¹ L'actif net comprend les actifs des deux fonds et aussi d'autres éléments tels que l'encaisse.

81 100 \$

Actif moyen par personne participante

> Variation 2023 : +4 800 \$

2 150

Nombre de personnes participantes

> Variation 2023 : +77

112

Nombre de personnes retraitées

> Variation 2023 : +22

Message du président



Les années passent et ne se ressemblent pas, quoique quand on parle de finance, les mêmes mots reviennent souvent : volatilité, tensions géopolitiques, inflation, hausse des taux d'intérêt, changements climatiques, etc. Tous des termes que nous pourrions appliquer autant en 2023 qu'en 2022 pour décrire les éléments marquants de la dernière année. Heureusement, si le même vocabulaire revient en 2023, la résultante sur les rendements est bien différente. En effet, les rendements en 2023 sont bien meilleurs qu'en 2022 : 8,2 % au Fonds croissance et 7,4 % au Fonds conservateur. À l'exclusion de nos placements en immobiliers (lesquels ont plusieurs vents de face actuellement en lien avec la hausse des taux d'intérêt et le télétravail, notamment), toutes les classes d'actif affichent des rendements positifs, et tout particulièrement, les titres de participation avec des rendements entre 15 % et 22 % selon les différents portefeuilles.

Le personnel du Bureau de la retraite assure une veille continue sur les différents mandats de placement confiés aux gestionnaires externes afin de s'assurer que ces derniers travaillent conformément aux attentes. Le Comité de retraite assure, pour sa part, une vigie régulière de la Politique de placement dans le but de faire fructifier vos actifs selon un niveau de risque raisonnable, tout en tenant compte du dynamisme des conditions économiques dans le temps. Vous avez, par ailleurs, la possibilité de personnaliser le niveau de risque de vos économies en optant pour l'un des trois fonds (Fonds croissance, Fonds conservateur et Fonds sécuritaire) ou toute combinaison entre ceux-ci. Il y a aussi l'option Cycle de vie qui fait migrer annuellement une portion de votre compte vers le Fonds conservateur, pour tenir compte de la réduction de la tolérance au risque à l'approche de la retraite.

Avec le niveau des taux d'intérêt sans risque qui ont beaucoup augmenté et considérant le nombre de prestataires du Régime qui augmente, nous avons implanté en 2023 une nouvelle option de placement, le Fonds sécuritaire, qui offre une option à risque minimum qui convient principalement pour les personnes dont l'horizon de placement est plus court.

Le tableau suivant résume les résultats attendus des trois fonds :

	Rendement annuel	Volatilité ¹
Fonds croissance	7,3 %	12,1 %
Fonds conservateur	5,5 %	5,4 %
Fonds sécuritaire	3,6 %	2,6 %

¹ La volatilité exprime la dispersion attendue des résultats. Un rendement plus élevé engendre nécessairement une grande volatilité, car celle-ci est générée par la prise de risque additionnelle.

Nous avons finalisé l'implantation de notre nouvelle Politique d'investissement responsable adoptée en décembre 2022. Celle-ci prévoit maintenant des cibles de réduction de l'empreinte carbone des placements, à l'échelle globale des quatre régimes de retraite de l'Université, soit une réduction de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2018. Nous avons aussi rejoint des initiatives actionnariales au sein d'un regroupement d'universités canadiennes qui militent auprès d'entreprises pour l'amélioration de leur bilan environnemental.

En 2023 ou plus récemment, vous avez probablement noté l'aménagement des nouveaux locaux du Bureau de la retraite qui favorise le partage d'espace commun et confortable et qui améliorent l'expérience de la clientèle qui s'y déplace. Nous avons également mis à jour notre site Web, ce qui contribue également à améliorer l'expérience de notre clientèle.

Pour terminer, j'aimerais remercier l'équipe du Bureau de la retraite pour son professionnalisme ainsi que tous mes collègues au Comité de retraite pour leur implication et leur travail formidable.

Le président du Comité de retraite,

Nicolas Bouchard Martel



1.

Administration du Régime

Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le RCRUL est administré par un Comité de retraite qui agit à titre de fiduciaire. Ce Comité est composé de membres désignés par les participantes et participants et les syndicats de même que de membres désignés par l'Université, dont un est un membre externe. Au 31 décembre 2023, la composition du Comité était la suivante :

Composition du Comité de retraite

Membre	Désigné par
Nicolas Bouchard Martel	l'Université Laval
Simon Carrier	les participants non actifs
Mylène Custeau-Boisclair	l'Université Laval
Gilles Fontaine*	les participants non actifs
Jean-François Laverdière	les participants actifs
Frédéric Lavigne	l'Université Laval
Hubert Lemire (membre externe)	l'Université Laval
Valérie Paquet	le SPPRUL
Nicolas Saucier	le SCCCUL
Isabelle Tremblay	le SEUL

* Membre sans droit de vote



En 2023, le Comité de retraite a tenu quatre réunions. Le taux moyen d'assiduité des membres est de 90 % pour l'ensemble de l'année. À chaque rencontre régulière, le Comité fait un suivi de la performance des fonds et analyse les données démographiques du Régime. Parmi les mandats spéciaux de l'année 2023, il faut noter :

Mise en place d'un 3^e fonds

Compte tenu de la hausse importante des taux d'intérêt et du besoin de certaines personnes d'avoir une option de placement visant à réduire le potentiel de perte de capital, le Comité de retraite a établi un Fonds sécuritaire. Composé presque exclusivement de titres d'emprunt à court terme, le fonds vise à procurer un rendement courant intéressant, tout en protégeant le capital. Le fonds a été publicisé à l'automne et les premiers virements de fonds se sont faits en janvier 2024.

Révision de l'Énoncé de valeurs

Il y a une dizaine d'années, le Comité de retraite (et les autres membres de la fiducie globale) avait adopté un énoncé de valeurs. Avec la collaboration du Comité d'éthique, un groupe de travail formé de fiduciaires des quatre régimes et de membres du personnel du BR ont participé en 2023 à des ateliers avec comme objectif de proposer une actualisation de l'énoncé de valeurs. La nouvelle version a été adoptée en février 2024.

Investissement responsable et durable

La nouvelle politique a été adoptée au début de l'année 2023 et le BR s'est activé à la mettre en place au courant de l'année. Le présent rapport fait mention des démarches réalisées en 2023 à cet égard.

Protection des renseignements personnels

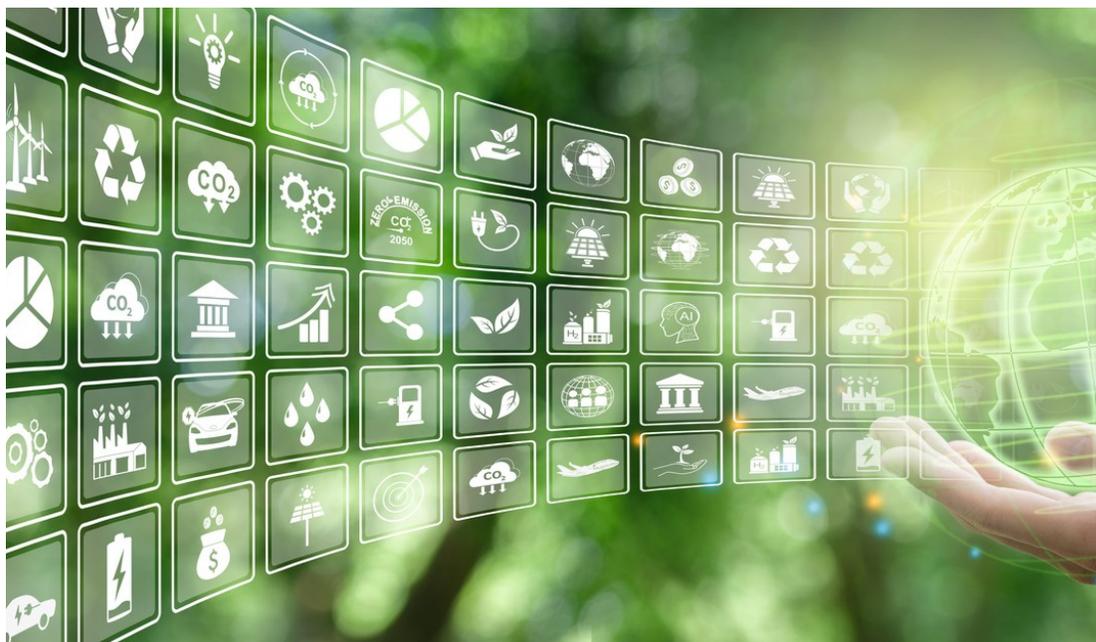
Une nouvelle version de la politique à cet égard a été adoptée par le Comité de retraite. La version antérieure datait de 2019 et ne couvrait pas nécessairement toutes les nouvelles exigences légales. La notion de consentement a aussi été intégrée aux différents formulaires du Régime et la protection des renseignements personnels est maintenant intégrée à la gestion des risques.

Renouvellement du mandat du conseiller en placements

Aon, cabinet mondial de services professionnels, assiste le Comité de retraite dans toutes les décisions et orientations en lien avec les placements. Le mandat a débuté il y a une dizaine d'années et, par bonne gouvernance, le Comité a procédé en 2023 à un processus d'appel d'offres de différentes sociétés-conseil. Le Comité a rencontré deux finalistes en décembre dernier et il a convenu de renouveler le mandat d'Aon à ce titre.

Refonte du site Web

Autre projet important en 2023 au niveau des services, la refonte du site Web. Le visuel et l'arborescence du site dataient de plusieurs années. Un groupe de travail avec des représentants des quatre régimes a collaboré à la révision du site qui se veut plus convivial et complet.



2.

Performance des marchés et du RCRUL en 2023

On a constaté une importante transition pour l'ensemble des marchés financiers en 2023. Les signaux, au dernier trimestre, des banques centrales annonçant des baisses de taux d'intérêt à venir, ont alimenté les marchés boursiers. Il en est de même avec l'émergence de l'intelligence artificielle qui a fortement contribué à des performances exceptionnelles de titres technologiques. Il s'agit, pour les marchés boursiers, de l'une des meilleures performances des 25 dernières années.

Le Fonds croissance du RCRUL termine l'année 2023 avec une performance avant frais de 8,7 % (8,2 % nette de frais) alors que le Fonds conservateur affiche 7,9 % (7,4 % après les frais). Dans les deux cas, les résultats sont supérieurs aux attentes.

Pour 2024, le consensus des économistes est à l'effet que des baisses de taux d'intérêt se matérialiseront, mais à une vitesse cohérente avec un maintien d'une inflation plus contrôlée et plus près du niveau de 2 % des dernières décennies. Le ralentissement économique devrait aussi se poursuivre, engendrant potentiellement une légère récession.

L'horizon de placement de l'épargne-retraite étant à long terme, il demeure important de ne pas accorder trop d'importance à la volatilité à court terme des rendements.

PERFORMANCE DES MARCHÉS ET DU RCRUL EN 2023

FONDS CROISSANCE	Nombre de fonds	Pondération au 31-12-2023	PERFORMANCE 2023		
			RCRUL	Indice de référence	Valeur ajoutée 2023
Actions canadiennes	1	4,8 %	18,8 %	12,3 %	6,5 %
Actions à petite capitalisation	1	3,7 %	21,5 %	13,0 %	8,5 %
Actions de pays émergents	1	5,9 %	9,0 %	6,9 %	2,1 %
Actions mondiales	3	23,5 %	14,2 %	20,5 %	-6,3 %
Marché monétaire	2	2,0 %	3,8 %	3,8 %	0,0 %
Obligations canadiennes	1	2,5 %	7,1 %	7,1 %	0,0 %
Obligations multi-secteurs	1	4,5 %	8,5 %	4,6 %	3,9 %
Dette privée canadienne	1	2,7 %	10,0 %	8,4 %	1,6 %
Immobilier	9	9,7 %	-5,2 %	-7,3 %	2,1 %
Infrastructures - mandat élargi	7	19,8 %	7,8 %	5,8 %	2,0 %
Infrastructures Core	1	0,0 %	8,4 %	5,8 %	2,6 %
Placements privés	20	19,0 %	5,9 %	20,5 %	-14,6 %
Total	48	100,0 %	8,7 %	11,6 %	-2,9 %

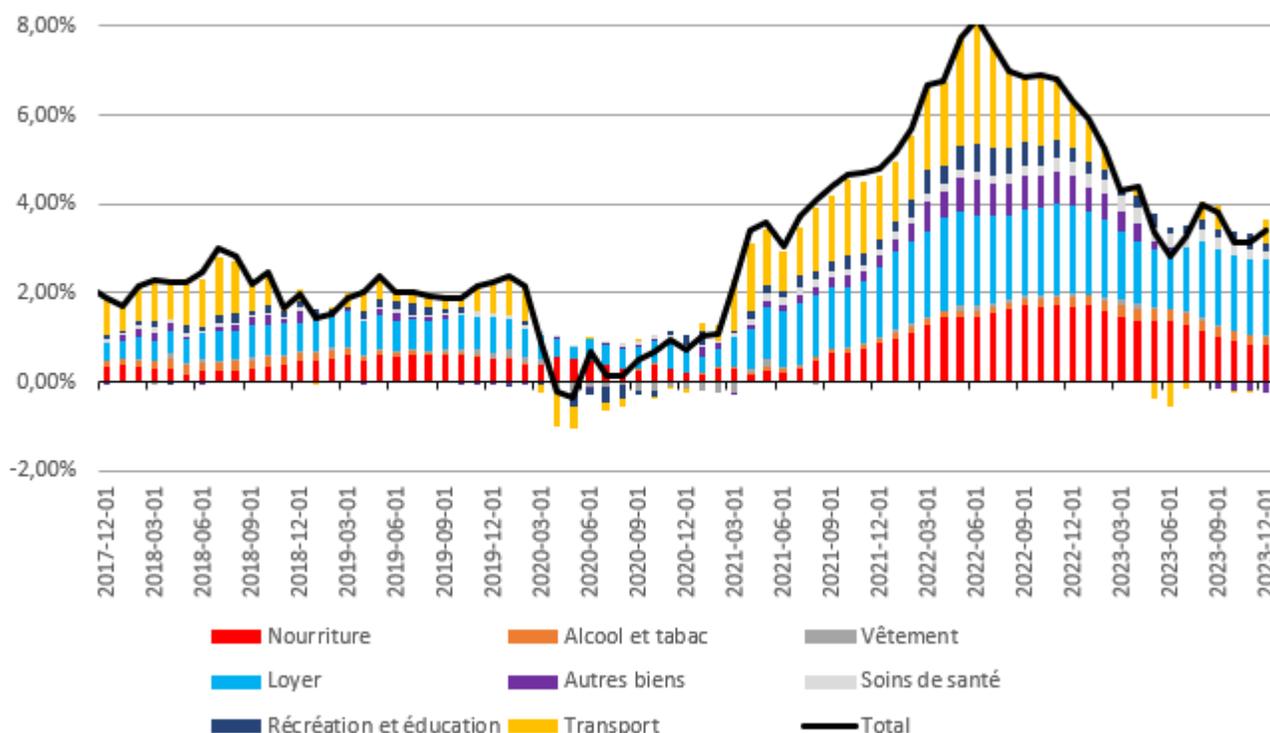
FONDS CONSERVATEUR	Nombre de fonds	Pondération au 31-12-2023	PERFORMANCE 2023		
			RCRUL	Indice de référence	Valeur ajoutée 2023
Actions canadiennes	1	2,6 %	18,8 %	12,3 %	6,5 %
Actions à petite capitalisation	1	0,0 %	21,5 %	13,0 %	8,5 %
Actions de pays émergents	1	0,0 %	9,0 %	6,9 %	2,1 %
Actions mondiales	3	15,5 %	14,2 %	20,5 %	-6,3 %
Marché monétaire	2	1,9 %	3,8 %	3,8 %	0,0 %
Obligations canadiennes	2	35,8 %	5,8 %	5,9 %	-0,1 %
Obligations multi-secteurs	1	10,8 %	8,5 %	4,6 %	3,9 %
Dette privée canadienne	1	12,1 %	10,0 %	8,4 %	1,6 %
Immobilier	9	4,4 %	-5,2 %	-7,3 %	2,1 %
Infrastructures - mandat élargi	7	0,0 %	7,8 %	5,8 %	2,0 %
Infrastructures Core	1	16,9 %	8,4 %	5,8 %	2,6 %
Placements privés	20	0,0 %	5,9 %	20,5 %	-14,6 %
Total	49	100,0 %	7,9 %	7,7 %	0,2 %

En 2023, une majorité des gestionnaires ont réussi à battre leur indice de référence, procurant ainsi une valeur ajoutée. Toutefois, ce n'est pas le cas en actions mondiales et en placements privés. Pour les actions mondiales, plusieurs gestionnaires n'ont pas été en mesure de le faire, en raison de leur indice de référence des performances et de l'importance dans l'indice de seulement sept titres (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla). Pour des questions de saine diversification, les gestionnaires du FCP ne peuvent être aussi concentrés dans ces titres que l'indice de référence.

Pour les placements privés, l'indice de comparaison utilisé jusqu'à la fin de 2023 est le même indice que les actions mondiales. Cet indice pouvait être valable durant la constitution du fonds de placements privés, mais maintenant ce fonds est à maturité et il existe des indices plus représentatifs. Un nouvel indice a d'ailleurs été choisi pour les prochaines années et les résultats de 2023 sont beaucoup plus près de cet indice.

Le graphique ci-dessous montre les différents contributeurs à l'inflation au Canada au cours des dernières années. Avant 2020, le Canada a vécu plusieurs décennies avec une inflation contrôlée à 2 % et s'expliquant principalement par l'augmentation du coût des loyers, de la nourriture et des transports. Depuis la reprise post-COVID, chacun des éléments précités a connu une hausse à lui seul de plus de 2 % et la composante du loyer semble la plus persistante. La faiblesse des taux hypothécaires et la demande persistante en raison de l'immigration font en sorte que la composante loyer est plus difficile à résorber.

Contribution à l'inflation canadienne



Actions		Obligations		Immobilier		Infrastructure	
Canadiennes	JARISLOWSKY FRASER GLOBAL INVESTMENT MANAGEMENT	Court terme	Manuvie	TD Greystone	TD Greystone Asset Management	Brookfield	Brookfield
	RBC	Univers		MS PRIME	Morgan Stanley	IFM	ifm investors
Mondiales - Grande cap	WALTER SCOTT	Multi-Secteur	PIMCO	CBRE	CBRE	GIP II	GLOBAL INFRASTRUCTURE PARTNERS
	BAILLIE GIFFORD	Dette privée	Sun Life	Carlyle CPI	THE CARLYLE GROUP	GIP III	
Mondiales - Petite cap	WASATCH GLOBAL INVESTORS			Carlyle CRP IX		GIP IV	
Pays Émergents	RBC			Ipsos Facto VII	IPSOFACTO	GIP V	
				BGO III	BentallGreenOak	EQT IV	
				BGO IV		EQT V	
				AG Europe IV	ANGELO GORDON	CBRE	CBRE

Liste des gestionnaires externes
au 31 décembre 2023

3.

Renseignements sur les gestionnaires de fonds

Une année marquée par peu de changements sur la plateforme des gestionnaires. Les comités de retraite procédant tous à une révision de leur politique de placement, l'équipe interne a été davantage mise à contribution dans le processus et a commencé la révision des différentes stratégies de placements alternatifs afin de considérer les nouvelles cibles d'investissement.

Au 31 décembre 2023, la fiducie globale comporte 53 fonds spécialisés, dont 14 en placements traditionnels et 39 en placements alternatifs. Ces derniers sont regroupés en trois fonds communs : immobilier, infrastructure et placements privés. Le fonds commun d'infrastructure a été lui-même scindé en deux fonds en 2023 : un fonds « Core » dont l'objectif est de générer un revenu courant et un fonds à valeur ajoutée, comportant un niveau de risque additionnel avec du développement et de la restructuration.



4.

Investissement responsable et durable

Une perspective de meilleure gouvernance des entreprises est fortement ancrée dans la gestion des actifs des régimes de retraite de l'Université Laval depuis près de deux décennies. La Politique d'investissement responsable et durable, commune aux quatre régimes de retraite de l'Université Laval, établit les principaux axes d'action à cet égard.

Longtemps perçu comme une question de valeurs, l'investissement responsable et durable fait dorénavant partie du processus de gestion intégrée des risques. Le Bureau de la retraite (BR) met au cœur de ses critères la

prise en compte des facteurs ESG (environnement, sociaux et de gouvernance) dans le processus de sélection et de suivi des gestionnaires.

Exercice des droits de vote

Au lieu de laisser chaque gestionnaire voter sur les propositions aux assemblées annuelles, le BR confie à Groupe Investissement Responsable (GIR) le soin d'exercer ces droits de votes selon une politique préétablie qui vise à renforcer la gouvernance des entreprises et qui s'appuie sur les facteurs ESG.

En 2023, GIR a ainsi participé à 235 assemblées au nom des régimes de retraite de l'Université Laval. Pour une proportion de 52,1 %, GIR a voté contre les propositions, car celles-ci n'étaient pas alignées avec les objectifs de la Politique d'investissement responsable.

Le BR a la conviction que ces positions amélioreront à long terme la gouvernance des entreprises.



Engagement actionnarial

En 2023, le BR a conclu une entente avec le groupe SHARE afin d'intégrer UNIE, un regroupement de fondations et de régimes de retraite universitaires canadiens. UNIE mène des représentations directement auprès d'entreprises dans une perspective de meilleure gestion des enjeux climatiques.

En 2023, des représentations ont ainsi été menées auprès de quatre entreprises dans lesquelles nos gestionnaires ont investi une portion de nos portefeuilles d'actions.

Empreinte carbone

Dans un premier temps, des objectifs de réduction de l'empreinte carbone pour les placements détenus sous forme d'actions ont été établis. Il s'agit de la classe d'actifs où il y a le plus d'informations publiées afin de mesurer le niveau de carbonisation.

La mesure de l'empreinte pour les années 2018 à 2022 a démontré une forte diminution de cet indice au cours de ces années. Sans même en avoir fait un objectif, les changements effectués au cours de ces années à la plateforme de gestionnaires a amélioré de manière significative le bilan des régimes de retraite de l'Université Laval. Pour les prochaines années, le BR désire maintenir cet avantage par rapport au marché.





5.

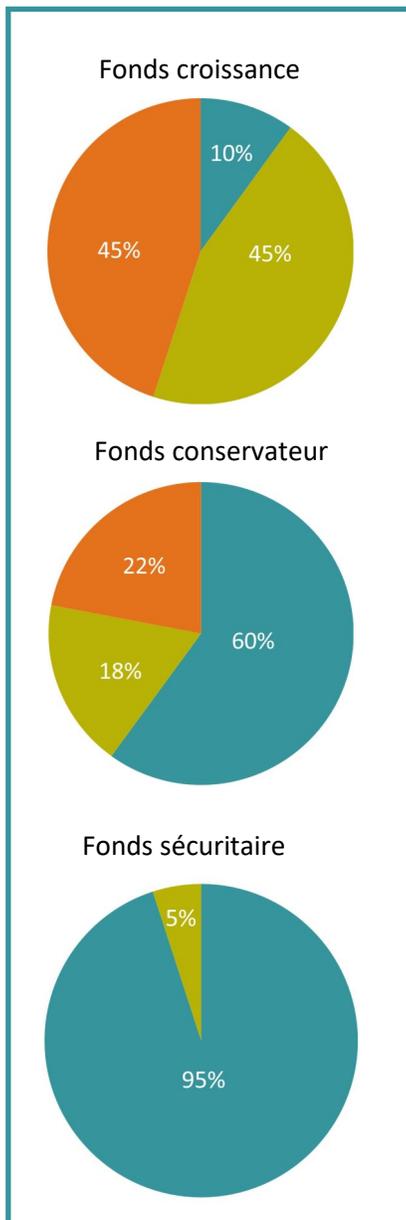
Options de placement

Chaque personne qui cotise au Régime est responsable d'établir sa directive de placement en fonction de sa tolérance au risque et des options disponibles. Celles-ci sont basées sur trois fonds, structurés en fonction d'objectifs différents : le Fonds croissance, le Fonds conservateur et le Fonds sécuritaire. Elle peut choisir une allocation discrétionnaire entre les trois fonds ou prendre l'option « Cycle de vie » qui prévoit une migration annuelle du Fonds croissance vers le Fonds conservateur. Il s'agit de l'option de placement par défaut du RCRUL car, généralement, notre tolérance au risque devrait réduire en fonction de notre âge (ou indirectement, en fonction de notre horizon de retraite).

Le Fonds sécuritaire, instauré à la fin de l'année 2023, vise principalement à la protection du capital. Il est donc très peu exposé aux marchés financiers. Cette protection a toutefois un prix : le rendement espéré à long terme est moindre que celui des deux autres options de placement. Il répond principalement aux besoins des personnes à la retraite qui ne veulent pas avoir des rendements négatifs de temps à autre.

OPTIONS DE PLACEMENT

Les deux tableaux suivants résument la répartition stratégique des trois fonds ainsi que la répartition par sous-catégorie de placement.



Répartition stratégique	Fonds croissance	Fonds conservateur	Fonds sécuritaire
Titres d'emprunt	10 %	60 %	95 %
Dette privée ou Univers	6 %	20 %	0 %
Obligations multi-sectoriels	4 %	10 %	5 %
Court terme	0 %	30 %	25 %
Marché monétaire	0 %	0 %	65 %
Actions	45 %	18 %	0 %
Canadiennes	5 %	2,5 %	0 %
Mondiales - grande capitalisation	30 %	15,5 %	0 %
Mondiales - petite capitalisation	4 %	0 %	0 %
Pays émergents	6 %	0 %	0 %
Autres placements	45 %	22 %	5 %
Immobilier	10 %	5 %	0 %
Infrastructures	20 %	17 %	5 %
Placements privés	15 %	0 %	0 %

Options de placement choisies par les personnes participantes (au 31 décembre 2023) :

Option Cycle de vie	73 %
Fonds croissance seulement	20 %
Fonds conservateur seulement	2 %
Choix personnalisé	5 %

Le Fonds sécuritaire n'était pas offert en 2023.

Hypothèses de 2024 et +	Objectifs de rendement brut à long terme	Volatilité (risque)
Fonds croissance	7,3 %	12,1 %
Fonds conservateur	5,5 %	5,4 %
Fonds sécuritaire	3,6 %	2,6 %

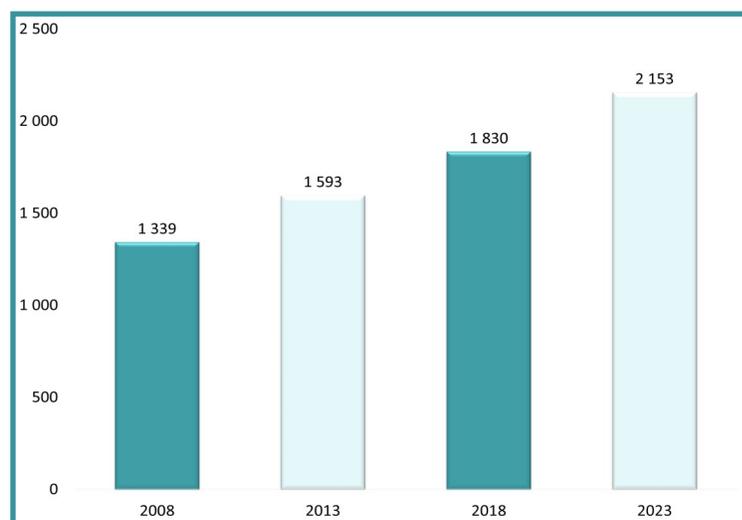


6.

Données démographiques

Évolution de la participation

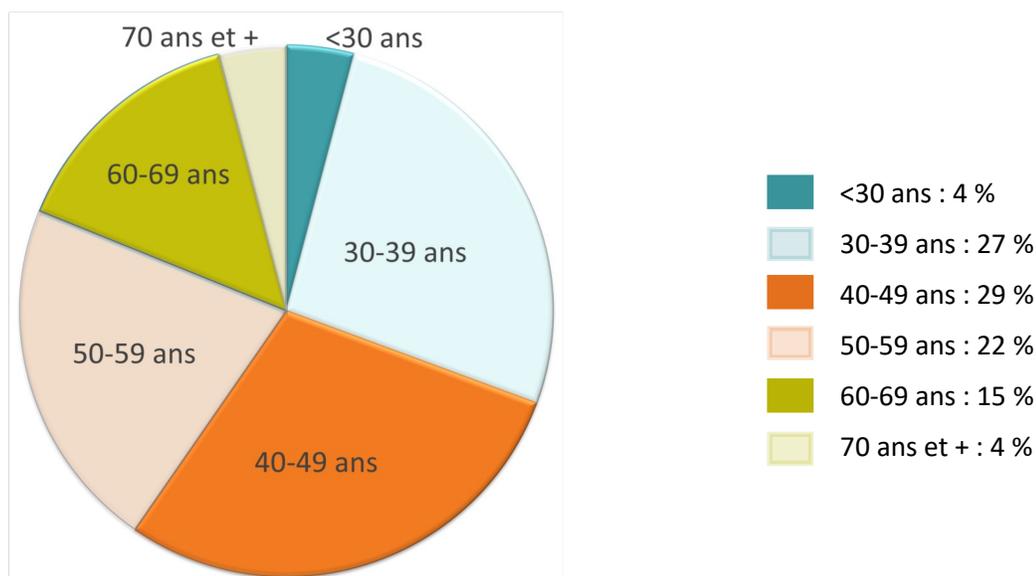
La clientèle a continué de croître en 2023. Le nombre total de personnes avec des droits dans le RCRUL au 31 décembre 2023 est de 2 153. Au cours des cinq dernières années, la progression est de 18 %. Même si ce régime est pour plusieurs personnes un régime de « transition » avant de participer à un autre régime, on constate tout de même l'attraction et la rétention du régime, particulièrement au niveau des avantages des prestations de retraite offertes à même le RCRUL. En 2023, il y a eu 161 nouvelles adhésions et le paiement de près de 90 prestations forfaitaires (liquidation des droits).



Le nombre de personnes participantes continue de progresser. Les raisons qui expliquent cette hausse sont principalement le nombre de personnes admissibles à cotiser qui augmente et le fait que plus de personnes laissent leurs avoirs dans le Régime lors de leur fin de participation active. La possibilité d'avoir un revenu de retraite à même le RCRUL est aussi une explication d'une certaine rétention.

Répartition selon l'âge des personnes participantes

Le graphique ci-dessous illustre la répartition, selon l'âge, des personnes participantes du Régime au 31 décembre 2023.



Six catégories d'employé.e.s de l'Université peuvent contribuer au RCRUL de même que les employé.e.s de quatre organisations en lien avec l'Université. Le tableau ci-dessous fait état du nombre moyen de personnes participantes qui ont cotisé, par groupe, par période de paie au cours de l'année 2023.

Répartition des personnes ayant versé des cotisations en 2023

Personnel de l'Université Laval			Autres employeurs		
	Nombre moyen	%		Nombre moyen	%
Chargé.e.s de cours	410	46,1 %	Bureau de la retraite	22	2,5%
Employé.e.s de soutien	60	6,7 %	APAPUL	4	0,4 %
Professeur.e.s	33	3,7 %	SPUL	5	0,6 %
Professionnel.le.s	3	0,3 %	SCCCUL	1	0,1 %
Professionnel.le.s de recherche	320	36,0 %			
Stagiaires postdoctoraux	31	3,5 %			

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Demandes traitées par le Bureau de la retraite

Le tableau de droite illustre la distribution des demandes traitées par le Bureau de la retraite pour le RCRUL en 2023 avec le comparable de 2022. La demande de service est similaire pour les deux années.

	2023	2022
Décès	1	1
Départs	55	41
Estimations de revenus de retraite	17	29
Ententes de transfert	24	25
Adhésions	162	146
Participations volontaires	45	75
Partages entre conjoints	1	0
Relevés de droits	134	148
Retraites	96	101
Cotisations volontaires	35	37
Divers ¹	18	22
Total :	588	625

¹ Inclus : validations, projections, demandes diverses, application de rétro, ...

Distribution de la caisse selon la valeur des comptes

Cette distribution comprend les cotisations volontaires versées. Globalement, le compte moyen s'établit à 81 100 \$ au 31 décembre 2023, soit en augmentation de 6 % par rapport à 2022.

Il est normal qu'une majorité des personnes participantes se retrouvent dans les trois premières strates compte tenu du nombre important de nouvelles adhésions dans les dernières années et, que pour plusieurs, la période de participation active n'est que de quelques années.

Valeur du compte	Nombre de participants	% des Participants	% de la caisse
inférieure à 10 000 \$	486	23 %	1 %
10 000 \$ à 25 000 \$	418	19 %	4 %
25 000 \$ à 50 000 \$	387	18 %	8 %
50 000 \$ à 75 000 \$	208	10 %	7 %
75 000 \$ à 100 000 \$	127	6 %	6 %
100 000 \$ à 150 000 \$	142	7 %	10 %
150 000 \$ à 200 000 \$	108	5 %	11 %
200 000 \$ à 250 000 \$	76	4 %	10 %
supérieure à 250 000 \$	198	9 %	43 %
Total	2 073	100 %	100 %



7.

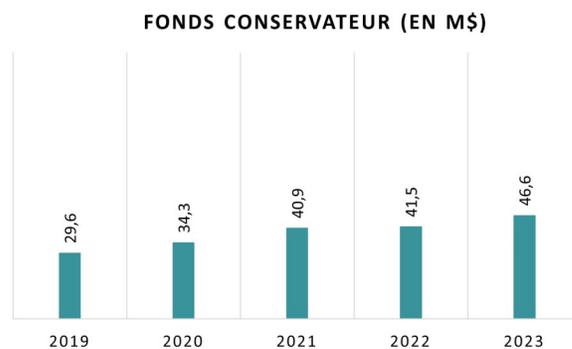
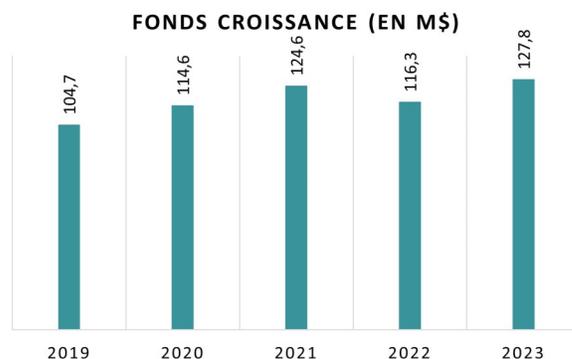
Données financières

Les états financiers annuels de la caisse de retraite sont audités par un auditeur indépendant, en l'occurrence le cabinet EY. Les états financiers 2023 seront adoptés au printemps par le Comité de retraite lorsque le processus d'audit aura été complété.

Évolution du Fonds croissance et du Fonds conservateur

En proportion, 73 % de la caisse du RCRUL se retrouve dans le Fonds croissance au 31 décembre 2023. La mise en place du Fonds sécuritaire ayant été convenue en fin d'année, il n'y a pas d'actif dans ce fonds au 31 décembre 2023. La proportion investie dans le Fonds conservateur a tendance à augmenter en raison des

transferts de fonds engendrés par le Cycle de vie. Au printemps 2023, 3 M\$ ont ainsi été transférés au Fonds conservateur.



Cotisations

Le graphique ci-dessous montre la répartition des cotisations en 2023 et le comparatif avec l'exercice financier précédent. En plus des cotisations régulières, les personnes participantes qui le désirent peuvent verser des cotisations volontaires. Ces montants proviennent habituellement d'autres véhicules d'épargne-retraite.

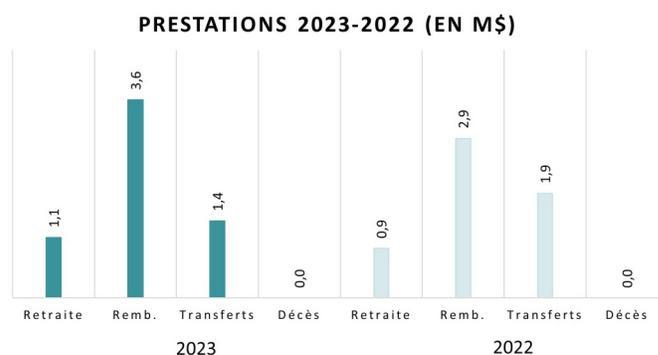
En 2023, les cotisations salariales et patronales sont en légère hausse par rapport à 2022. La hausse des salaires et du nombre de personnes participantes et le versement de rétroactivités salariales expliquent ces hausses.



Prestations

Le graphique ci-dessous montre la répartition des prestations en 2023 et le comparatif avec l'exercice financier précédent. Les prestations du RCRUL sont : les revenus de retraite, les remboursements de droits, les transferts vers d'autres régimes de retraite et les prestations de décès.

Globalement, les prestations totalisent 6 M\$ en 2023, soit un montant légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Même si plusieurs personnes participantes décident de laisser leurs fonds dans le RCRUL à la retraite, les soldes des personnes participantes sont plus élevés de sorte que les prestations forfaitaires sont assez importantes.



Coût de gestion

Comme illustré ci-dessous, les coûts de gestion du RCRUL se subdivisent en des frais liés aux placements (honoraires des gestionnaires, comptabilité des fonds, etc.) et en frais administratifs (gestion des dossiers des personnes participantes, droits annuels à Retraite Québec, secrétariat).

Les intérêts crédités sur les comptes des personnes participantes sont déterminés en fonction des taux de rendement nets. Le tableau ci-dessous illustre les ratios de frais pour l'année 2023.

En pourcentage, les frais de gestion sont stables depuis quelques années.

2023	Rendement brut	Frais liés aux placements	Frais d'administration	Frais totaux	Rendement net
Fonds croissance	8,7 %	0,4 %	0,1 %	0,5 %	8,2 %
Fonds conservateur	7,9 %	0,4 %	0,1 %	0,5 %	7,4 %



8.

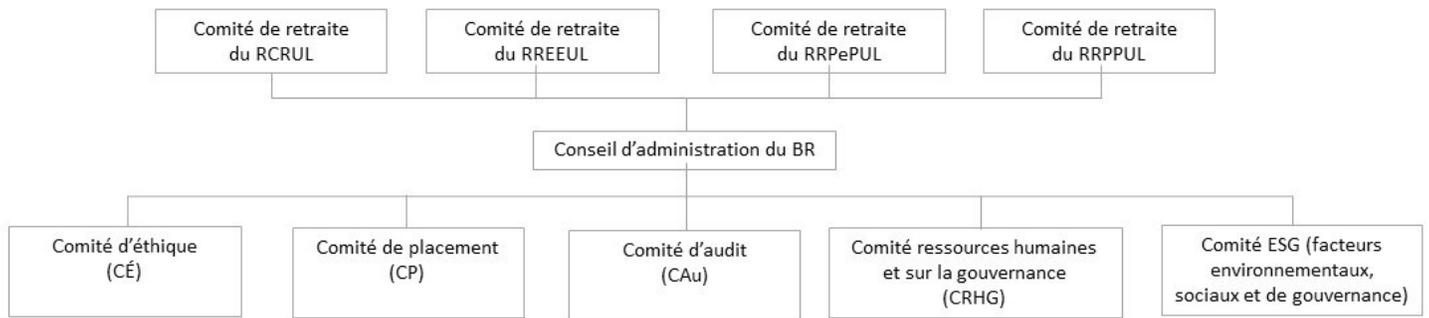
Structure de gouvernance

En 2023, les changements suivants ont été apportés à la structure de gouvernance :

1. Remplacement du mandat du CRH pour y ajouter le suivi de la gouvernance. Le Comité a ainsi été renommé CRHG (Comité ressources humaines et sur la gouvernance).
2. Formalisation d'un comité de suivi de la Politique d'investissement responsable et durable (CESG).

L'organigramme à la page suivante montre la structure de gouvernance du Bureau de la retraite et de la fiducie. Pour la composition des comités, vous pouvez consulter le site Web, dans la section [Gouvernance du Bureau de la retraite](#).

STRUCTURE DE GOUVERNANCE



À l'interne, le Bureau de la retraite est constitué de trois directions soient :

1. Service-conseil et actuariat
2. Placements
3. Comptabilité et contrôles internes

Un directeur ou une directrice supervise les activités de chacun de ces secteurs. Un directeur général voit à la gestion globale du Bureau. Une équipe de soutien s'occupe de tout le suivi relatif aux rencontres des différents comités.

En annexe, vous trouverez la composition de chacune des équipes.





9.

Des services pour vous!

Le Bureau de la retraite vous offrent de la flexibilité concernant votre épargne-retraite à un coût très compétitif, car des économies d'échelle importantes découlent de la mise en commun des régimes de retraite de l'Université Laval.

Des cotisations volontaires dans le Régime

Toutes les personnes participantes peuvent transférer des cotisations volontaires dans le RCRUL. Elles seront investies selon la même directive de placement que vos cotisations régulières. Elles sont comptabilisées dans un compte distinct.

Au 31 décembre 2023 :

- 169 personnes ont un compte de cotisations volontaires;
- Le montant moyen du compte de cotisations volontaires est de 50 355 \$;
- Globalement, 8,5 M\$ de cotisations volontaires sont investies dans le Régime¹. En 2023, ce montant a augmenté de 0,7 M\$.

¹ Les personnes participantes de certains autres régimes de retraite de l'Université peuvent aussi verser des cotisations volontaires qui sont investies selon les options de placement du RCRUL.



Des prestations de retraite à même le RCRUL

Les personnes participantes qui prennent leur retraite peuvent continuer de profiter des faibles frais du RCRUL en y laissant leur compte et en y faisant un décaissement périodique de revenus de retraite. Plus de 110 personnes ont fait ce choix au 31 décembre 2023.

Le Bureau de la retraite offre des outils de planification de décaissement. Des projections personnalisées peuvent être préparées et, annuellement, toutes les personnes participantes admissibles au décaissement reçoivent un relevé contenant les informations pertinentes.

Portail - Informations personnelles

Que ce soit pour analyser l'évolution mensuelle de vos actifs dans le Régime, prendre connaissance de correspondances personnalisées ou de votre relevé annuel, votre Dossier en ligne est un outil indispensable pour la planification de votre épargne-retraite.

En 2023, plus de 73 % de la clientèle du RCRUL a consulté son dossier en ligne. Pour les personnes qui cotisent, la proportion est de 80 %.

Le site Web

Toute l'information générale sur le Régime s'y trouve. Peu importe l'évènement (départ, retraite, etc.), le site vous renseigne des démarches à effectuer et des options qui s'offrent à vous.

Le site contient également de l'information sur la Politique de placement, l'historique des rendements et les dispositions du Régime.



ANNEXE



L'ÉQUIPE DU BUREAU DE LA RETRAITE



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Martin Latulippe

COMPTABILITÉ ET CONTRÔLES



Joel Joncas
Directeur de service – comptabilité



Audrey Thibodeau
Coordonnatrice senior



Manex Ruban
Coordonnateur



Fabian Florez
Analyste



Chantale Couture
Technicienne en régimes de retraite et comptabilité



Félix-Antoine Larochelle
Technicien comptable (temporaire)

PLACEMENTS



Sébastien Chabot
Directeur de service – placements



Hugo Robert
Gestionnaire placement



Louis-Thomas Hudon
Analyste



Hugo-Alexandre Paradis
Analyste

SERVICE-CONSEIL ET ACTUARIAT



Isabelle Moreau
Directrice de service – service aux participants



François Beaudry
Conseiller



Sylvie Bourdages
Conseillère



Jean-François Laverdière
Conseiller



Yves Parent
Conseiller



Isabelle Blouin
Technicienne en régimes de retraite



Karine Fournier
Technicienne en régimes de retraite



Pierre-Alain Gélinas
Technicien en régimes de retraite



Cindy Lafontaine
Technicienne en régimes de retraite

SOUTIEN ADMINISTRATIF



Diane Bernier
Coordonnatrice aux opérations



Solange Chabot
Adjointe aux opérations



Wanesa Sittthy
Adjointe aux opérations



Caroline Doyon
Secrétaire-réceptionniste

**Régime complémentaire de retraite
de l'Université Laval**

Pavillon Maurice-Pollack
2305, rue de l'Université, bureau 3121
Québec (Québec) G1V 0A6
418 656-3802
bretraite@bretraite.ulaval.ca
bretraite.ulaval.ca/rcrul

